



YVES PARTHOENS,
Président du CPAS, en charge des Affaires sociales :

Plan de Cohésion Sociale 2020-2025
p 16-17

Bien-être animal

p. 2

Le retour du
Showping à Ans

p. 4

Déchets PMC, un
nouveau sac bleu

p. 11

La cafétéria du
Hall des Sports
change de look

p. 21

Bien-être animal : Ces pétards et fusées qui stressent les animaux et causent d'autres nuisances.

C'est bien connu, à de nombreuses occasions, les pétards pétaradants et autres fusées jaillissantes envahissent le ciel et éclatent dans des gerbes d'étincelles et une tonitruante cacophonie.

Ces bruits soudains ainsi générés agressent nos tympans et nous font sursauter. Mais, forts de notre expérience, nous réalisons très vite la nature de ce bruit et nos inquiétudes diminuent.

D'aucun s'inquiètent néanmoins, et à juste titre, de l'impact de ces artifices sur notre capacité auditive et sur l'environnement. En effet, ces « bombes » provoquent des dégagements gazeux et des retombées de « restes » des fusées.

Mais il est encore un impact non négligeable. Celui sur les animaux. Ceux-ci n'ont pas la capacité qui est la nôtre de réaliser que ce bruit soudain ne représente pas un danger pour leur intégrité physique.

Il en résulte un grand stress menant, dans les cas extrêmes, au décès de l'animal. Tout un chacun qui possède un animal de compagnie ou un animal de basse-cour ou de ferme a déjà vu celui-ci dans un état de peur panique lors des artifices tirés (illégalement) en fin d'année.

Ce stress pousse également les animaux sauvages tels que, notamment, les oiseaux, à fuir nos jardins alors que leur nombre ne cesse de diminuer.

Sur le site <https://protectiondesoiseaux.be>, vous pouvez voir « comment les oiseaux ont vécu le réveillon du nouvel an ».

La tentation d'acquérir quelques menus explosifs est souvent grande. Aussi, il est de bon ton de rappeler la règle contenue dans l'article 20 dans l'Ordonnance de Police Administrative Générale de la Commune et qui vise à protéger tout un chacun et à garantir le bien-être animal. Il est **interdit de faire usage d'engins dangereux (fusées, pétards, etc) sur la voie publique, à proximité de celle-ci mais aussi dans les propriétés privées sauf autorisation spéciale du Bourgmestre**. Bien entendu, des sanctions sont prévues pour les contrevenants.

Il est à souligner, que des systèmes pyrotechniques à niveau de décibels réduits sont désormais utilisés lors des événements communaux à l'occasion des tirs de feux d'artifice.

A bon entendre...



Vous arrivez dans notre commune ? Soyez les BIENVENUS

Déménager dans une nouvelle commune s'accompagne souvent de nombreuses questions. La plupart ayant trait aux facilités d'intégration et à la qualité de vie que l'on y mènera.

Conscient que celle-ci dépend notamment d'une bonne information sur les services et infrastructures à la disposition de ses concitoyens, le Collège communal a décidé d'offrir aux nouveaux habitants un sac de bienvenue en coton écologique.

Composé de diverses brochures informatives utiles comme le calendrier de levée des collectes d'immondices, le répertoire des commerces, le bulletin communal Ans-Infos..., ce pack comprend également quelques cadeaux de bienvenue : un stylo, deux entrées à la piscine communale, au fort de Loncin et aux expositions organisées au Château de Waroux.

WELCOME !

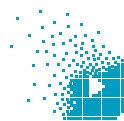
Grégory PHILIPPIN,
Bourgmestre d'Ans





Sommaire :

Bien-être animal.....	p 2
Sommaire.....	p 3
Le retour du Showping à Ans.....	p 4
24 Bourgmestres au château de Waroux.....	p 5
Un nouveau Chef pour la Zone de Police Ans-Saint-Nicolas.....	p 6
Nos jubilaires.....	p 7
Il se sont dit oui.....	p 8 - 9
Cimetière Nature à Ans, une charte de qualité.....	p 10
Déchets PMC, un nouveau sac bleu.....	p 11
Concert de Noel.....	p 12
Miro s'expose au château.....	p 13
Marché de Noel sur l'esplanade Monfort.....	p 14
Extension de maison.....	p 15
Plan de Cohésion sociale 2020-2025.....	p 16 - 17
Agenda.....	p 18 - 19 - 20
La cafétéria du Hall des Sports se métamorphose en taverne.....	p 21
Une classe de l'Athénée à la rencontre des instances communales.....	p 22
On the rod e again avec Kody le 20 décembre.....	p 23
Showping.....	p 24





Grégory Philippin,
Bourgmestre

Jean-Michel Saive
a 50 ans!

**1000 entrées
GRATUITES**

Venez gratuitement célébrer son anniversaire au Showping organisé par la commune le 17 novembre au Hall des Sports !



Plusieurs villes sont associées à la longue et fabuleuse carrière de Jean-Michel Saive. Il y a eu Charleroi, théâtre d'exploits

que certains imaginaient impossibles, avant qu'ils ne se réalisent : la liste est longue, les amoureux du tennis de table

ne peuvent oublier ces grandes soirées dans une salle de La Garenne à la fois bondée et surchauffée qui a vu l'équipe de La Villette devenir multiple championne d'Europe, le tout retransmis en direct à la télévision. Plus récemment, il y a eu Auderghem, où il a terminé sa carrière sans oublier d'emporter son équipe du Logis vers de nouveaux titres belges, en championnat et en coupe de Belgique.

Mais avant tout cela, il y a eu Ans. SA ville, celle qui l'a vu naître, grandir, donner ses premiers coups de raquette sur la table du salon de la maison rue Branche-Planchard, et bien sûr au TT Ans, son premier club, celui qui occupe forcément une place à part dans son cœur.

Citoyen d'honneur depuis... 1993

Il y a 26 ans, les responsables politiques ansois ont voulu marquer clairement leur soutien à celui qui était en train de devenir « Jean-Mi » en le faisant citoyen d'honneur. À l'époque, il y avait certes un titre de champion d'Europe cadet et de belles performances avec l'équipe de La Villette et l'équipe nationale, mais au niveau individuel, le premier grand titre, approché de très près en 1992 (finaliste du championnat d'Europe à Stuttgart) et en 1993 (finaliste du championnat du monde à Göteborg) se faisait encore désirer... Ce ne sera plus qu'une question de mois : début 1994, le dimanche 6 février pour être exact, Jean-Mi remporte à Arezzo (Toscane, Italie) le Top 12 européen en s'imposant en finale contre le suédois Jan-Ove Waldner qui était à l'époque l'incontestable meilleur joueur du monde. Un premier titre qui lui ouvre la voie de la première place du classement mondial,

où il va rester près de dix-sept mois au total de sa carrière. Quelques mois plus tard, à Birmingham, c'est la finale du championnat d'Europe qu'il s'adjuge, et c'est une fois encore contre Waldner, au terme d'un match fantastique.

Le palmarès de Jean-Michel Saive ne se résume évidemment pas à ces deux grands titres, – comment ne pas mentionner aussi son exceptionnelle victoire à l'Open de Chine, où il fut le premier joueur non asiatique à grimper sur la plus haute marche du podium ou encore ses 25 titres de champion de Belgique en simple...

Ajoutons qu'après avoir emmené l'équipe belge au sommet de l'Europe, il a aussi,

avec son frère Philippe et Martin Bratanov, décroché la médaille d'argent aux championnats du monde par équipe. Jean-Mi, c'est encore 7 participations aux Jeux Olympiques.

A l'occasion de l'anniversaire de ce sportif hors norme qu'est Jean-Michel Saive, la commune d'Ans a, à l'initiative de son Bourgmestre Grégory Philippin décidé d'accueillir le 17 novembre prochain, la version 2019 du Showping au Hall des Sports de Loncin. Cerise sur le gâteau, ce spectacle sera gratuit pour les 1000 premiers inscrits. Il suffit aux amateurs du genre de téléphoner au 04 247 74 91 ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante : sports@ans-commune.be

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.
Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be
Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Les Bourgmestres de l'Arrondissement de Liège au château de Waroux!

Pour leur cinquième séance de travail de l'année 2019, les Bourgmestres de l'Arrondissement de Liège, réunis au sein de Liège Métropole ont été reçus au château de Waroux ce 11 octobre par leur homologue Grégory Philippin.



Ils avaient convié à cette réunion Monsieur Jean-Michel SOORS le nouveau Directeur exécutif de la direction territoriale Liège-Verviers de l'Opérateur de Transport de la Wallonie (ex Tec Liège-Verviers).

Monsieur SOORS a présenté aux Bourgmestres la méthodologie et la vision poursuivie dans le cadre de la réorganisation du réseau Tec Liège actuellement à l'étude.

A la suite d'un échange particulièrement fécond avec leur invité, les élus ont ensuite pris la décision de proposer à leurs partenaires régionaux une feuille de route mettant en œuvre les priorités et recommandations du Plan Urbain de Mobilité (PUM) de l'agglomération (qui a été adopté par le Gouvernement régional le 16 mai dernier) en matière de refonte du réseau Tec de notre arrondissement.

En pratique, Les Bourgmestres souhaitent s'engager rapidement dans une mise en œuvre opérationnelle des mesures recommandées par le PUM.

Les Bourgmestres ont ensuite pris position sur les propositions à l'étude dans le cadre de l'élaboration du Plan Transport 2020-2023 de la SNCB. Ils ont marqué leur plein soutien aux modifications envisagées de l'offre ferroviaire, qui s'inscrivent

pleinement dans les recommandations du PUM en la matière.

C'est notamment le passage à deux trains par heure qui est proposé sur l'ensemble des lignes suburbaines (les 5 lignes S déjà existantes et la ligne L Liège-Marloie qui a vocation à devenir S), soit un doublement de fréquence.

Comme l'explique Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans, ce type de réunion permet d'anticiper et de prévoir des solutions par rapport à la problématique de la mobilité au sens large. Rencontrer d'autres Bourgmestres ainsi que des acteurs directs dans les sujets abordés permet d'emblée de mieux comprendre certaines situations d'autant, qu'en matière de mobilité, une décision prise dans une commune peut avoir d'importantes répercussions dans une autre ...

En matière de mobilité, l'optimisation des transports en commun est plus que jamais au cœur des préoccupations afin d'améliorer le quotidien de la population.





Police



Grégory Philippin,

Bourgmestre d'Ans,

Président de la Zone de Police

Conseil zonal de sécurité et Plan zonal de sécurité

La Loi sur la Police Intégrée (LPI) stipule que le Conseil Zonal de Sécurité (CZS) est chargé de préparer, de définir et d'évaluer le Plan Zonal de Sécurité (PZS). Le chef de corps, quant à lui, porte la responsabilité de l'exécution du Plan Zonal de Sécurité.

Concrètement, le Conseil Zonal de Sécurité est l'autorité compétente pour le débat, le choix et le pilotage du Plan Zonal de Sécurité. Il est composé :

- des Bourgmestres des deux communes composant la zone de police (Ans et Saint-Nicolas),
- du Procureur du Roi,
- du Directeur Coordonnateur (Police Fédérale),
- du chef de Corps de la zone de police,
- et éventuellement, de certains experts en fonction des matières traitées, comme par exemple le Directeur Judiciaire (Police Fédérale).

En quoi consiste le Plan Zonal de Sécurité ?

Le Plan Zonal de Sécurité vise la planification et la mise en œuvre de l'activité policière au niveau local. Il comporte une description de la zone de police mais aussi des 2 communes qui la composent, une analyse des phénomènes de sécurité et donne un aperçu de la situation organisationnelle (fonctionnement interne) de la zone de police. Ce document prend en compte les attentes de la population, des différents partenaires internes et externes à la police, et inclut les priorités fédérales du Plan National de Sécurité.

Il permet ainsi au Conseil Zonal de Sécurité, sur base d'évaluation et de réorientation des plans précédents, de faire un choix réfléchi sur les nouvelles priorités de la zone de police tout en garantissant une qualité optimale du travail policier. Sur base de ce document, la zone de police s'engage donc à travailler sur un certain nombre d'objectifs prioritaires tout en assurant les 7 fonctionnalités de base définies au niveau national (travail de quartier, accueil, intervention, enquête et recherche, assistance aux victimes, maintien de l'ordre public et sécurité routière).

Les **priorités** du Plan Zonal de Sécurité 2020-2025 de la zone de police ANS/ SAINT-NICOLAS se traduiront en divers plans d'action. Il s'agira de :

- Lutter contre **l'insécurité routière** (réduire le nombre d'accidents avec lésions corporelles sur le territoire zonal) en augmentant nos actions en matière de conduite sous influence (alcool et drogues), vitesse excessive, défaut d'assurance et défaut de permis de conduire.
- Lutter contre **les vols qualifiés commis dans les habitations**, les commerces et les bâtiments publics.
- Lutter contre **les vols avec violences et/ou menaces**, qu'ils soient commis avec ou sans arme.

Tous ces plans d'action sont traduits en objectifs stratégiques et opérationnels.

Ils seront conçus, planifiés, exécutés et évalués chaque année afin d'être éventuellement adaptés. C'est le Conseil Zonal de Sécurité qui évaluera le suivi des plans d'action.

Le Conseil Zonal de Sécurité a également déterminé des attentions particulières, qui feront l'objet d'un suivi régulier et d'actions ponctuelles de la part de nos services :

- Lutter contre **la vente et le trafic de stupéfiants**.
- Lutter contre **les vols et le trafic de véhicules**.
- Lutter contre **la criminalité environnementale, les nuisances et incivilités** dans les dimensions suivantes : les dépôts de déchets/immondices, dégradations, nuisances sonores et rassemblement de jeunes dans la rue.

Pour ces derniers faits, les autorités administratives et judiciaires vont prochainement mettre en place un protocole d'accord sur les sanctions administratives afin que certains faits judiciaires et certaines infractions de roulage soient traités en tant que tels.

Le Plan Zonal de Sécurité 2020-2025 de la zone de police a donc été approuvé et signé par l'ensemble des membres du Conseil Zonal de Sécurité lors de sa séance du 24 octobre 2019. Le document est actuellement soumis à l'approbation du ministre de l'intérieur et de la justice.

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Couples jubilaires du mois d'août et de septembre



Ce 17 août 2019 :
Les époux Delcominette-Hanique, Pinte-Lombardi et Sorana-Mardaga



Ce 21 septembre 2019 :
Les époux Maunaert-Sprimont, Monsieur-Gibilaro et Tricoli-Salerno

Parrainage laïc



Parrainage laïc de **Louise Degrom**, ce 14 septembre au château de Waroux

« Ils se sont dit oui »



Le 14 septembre
Les époux Catrice-Regnier



Le 14 septembre
Les époux Fronquet-Paillet



Le 14 septembre
Les époux Mamay-Cogo



Le 21 septembre
Les époux Stee-Masset



Le 28 septembre
Les époux Antonino et Caroline



Le 28 septembre
Les époux Ben Ali-Vanderwaeren



Le 28 septembre
Les époux Meire-Petry



Le 28 septembre
Les époux Richard-Cathenis



Le 05 octobre
Les époux N'ait Lahcen-Hijane



Le 12 octobre
Les époux Bousatta-El Messaoudi





Walther Herben,

Premier Echevin en charge du Budget,
des Travaux et de l'Environnement

Cimetière Nature à Ans : une charte de qualité pour l'accueil dans nos cimetières

Le projet « Cimetière Nature » vise à rendre nos cimetières, souvent bien trop gris, beaucoup plus verts et plus accueillants pour la nature et la biodiversité mais aussi plus conviviaux pour les citoyens qui les fréquentent régulièrement. Un label du même nom a d'ailleurs été créé en Wallonie, voici quelques années.



À l'instar du cimetière de Bolsée, d'ores et déjà labellisé « Cimetière Nature », c'est dorénavant la candidature du cimetière d'Alleur qui est présentée à la labellisation. Cette labellisation ne s'obtient que lorsqu'un ensemble de critères de plantations, de réductions des surfaces imperméables, d'accueil du public et de la biodiversité sont rencontrés.

Avec l'interdiction des produits herbicides sur l'espace public en ce compris les cimetières (ils sont désormais interdits sur l'entièreté de l'espace public depuis le 1^{er} juin 2019), une réflexion a progressivement fait son chemin pour l'entretien des cimetières. En effet, comment entretenir de manière efficace des hectares de cimetières et des kilomètres d'allées lorsque l'alternance de périodes chaudes et humides à la belle saison favorise sys-

tématiquement la croissance très rapide de la végétation spontanée au milieu des graviers ou des petits interstices. Et si la solution, outre le désherbage mécanique et thermique, était plutôt d'accueillir la nature dans nos cimetières. Un espace plus vert, davantage tourné vers la vie ne donne-t-il pas davantage un sentiment d'éternité ?

Ce projet, c'est à la fois utiliser les ressources que la nature nous donne pour concevoir les espaces différemment mais également réaliser des plantations intéressantes pour les insectes tout en améliorant le confort visuel des usagers. C'est un vaste projet environnemental qui implique chacun de nous au travers d'un usage de l'eau plus rationnel, d'un tri des déchets plus respectueux, d'un accueil de la faune plus spécifique, mais égale-

ment – et cela incombe aux proches des défunts – en entretenant les concessions de manière plus respectueuse de l'environnement et de la nouvelle législation en vigueur (sans javel, herbicides ou autres produits agressifs) et en fleurissant nos chers disparus de manière plus raisonnée (en préférant des fleurs naturelles aux plantes artificielles, en choisissant des fleurs vivaces plutôt que des conifères par exemple). Un accent est mis également sur la qualité d'accueil du public : le placement de bancs en bois et en fonte et bientôt de signalisation à l'intérieur des cimetières. Ces aménagements s'étendront progressivement à l'ensemble des cimetières communaux.

Les services communaux espèrent de tout cœur voir la population contribuer à ce magnifique projet. De la documentation sera mise à cet effet à votre disposition aux entrées de cimetières, auprès des fossoyeurs ou des services de l'état-civil et de l'environnement.

Renseignements :
service environnement :
04 247 72 67 – 04 247 72 24
environnement@ans-commune.be



Déchets PMC : un nouveau sac bleu au contenu élargi!



A partir du 1^{er} décembre 2019, un nouveau système pour la collecte des PMC entrera en vigueur dans notre Commune.

Qu'est ce qui change exactement ?

Vous pouvez désormais ajouter les emballages en plastique rigide dans votre sac bleu, à savoir les barquettes, rapiers, pots en plastique et pots de fleurs, ainsi que les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.

Pourquoi ce changement ?

Ce système permettra de collecter, trier et recycler davantage d'emballages en plastique. Cela entraînera une baisse des déchets ménagers résiduels et une intensification du recyclage. Une bonne chose pour l'environnement.

Où puis-je me procurer le nouveau sac bleu ?

Les nouveaux sacs bleus seront vendus dans les points de vente habituels : votre supermarché ou votre magasin de proximité. Toutefois, vous pourrez toujours utiliser vos sacs bleus actuels, jusqu'à épuisement de votre stock, en y mettant les nouveaux plastiques autorisés.

Quels changements pour la collecte ?

Aucune modification ne sera apportée au calendrier des collectes. Reportez-vous donc à celui qu'Intradel vous a fait parvenir en début d'année.

En résumé, à partir du 1^{er} décembre 2019, vous pourrez déposer dans vos sacs bleus : vos pots de yaourt, barquettes de fruits, rapiers de beurre, tubes de dentifrice, pots de crème, pots de fleurs,

sachets de salade, sachets de fromage, films en plastique d'emballage des packs de bouteilles et sacs en plastiques divers.

Tout profit pour l'environnement et, bientôt, avec l'entrée en vigueur du système des conteneurs à puce, tout profit pour VOUS! En effet, ce sont, en moyenne, 8 kilos de déchets par an et

par personne qui passeront ainsi de vos poubelles à vos sacs bleus.

C'est d'autant plus appréciable que seules 7 communes de la zone Intradel (sur 72) bénéficieront de ces « sacs bleus élargis » dès ce 1^{er} décembre 2019!

Journée de l'Arbre

2019 ANNEE DU CORNOUILLER

Samedi 23 novembre 2019 de 9h00 à 13 h00
Parking de l'administration communale d'Ans

Distribution de plants à la population
Cornouiller sanguin, cornouiller male, Groseillier rouge, frambeisier, noisetier, châtaignier, cognassier, pommier, poirier, cerisier, néflier, houx, genêt à balais, bourdaine, viorne obier.

Sous chapiteau :
Stand communal de l'environnement, vente de miel du rucher communal, les guides composteurs ansois, le club de jardinage d'Ans, les oiseaux de nos jardins avec Natagora, atelier pour enfants de fabrication de mangeoires et de nichoirs à oiseaux, vin chaud et chocolat chaud (bio)
Des informations, des conseils, des idées dans une ambiance conviviale.

Informations : Service communal de l'Environnement : 04 247 72 67 • 04 247 72 24
environnement@ans-commune.be

« A la Sainte Catherine, tout bois prend racine »

Sous l'égide de Grégory PHILIPPIN, Bourgmestre, et de Walther HERBEN, Echevin en charge de l'Environnement

Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be

Contact : Claudia Musardo – 04 247 72 49 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be



Nathalie Dubois,

Echevine des Seniors, de l'Instruction publique
et de la petite Enfance :

Parce que nos Seniors le méritent bien...

Ce 8 octobre pas moins de 1100 personnes ont assisté à la traditionnelle fête des Aînés organisée à l'initiative de l'Echevinat des Seniors dirigé par Nathalie Dubois.

Absente en raison d'importants impératifs professionnels, l'Echevine était toutefois présente « de cœur » à l'évènement. Il est à souligner à ce propos, que l'Echevinat met chaque année les petits plats dans les grands, pour que la fête soit parfaite. Spectacle de qualité avec Didier Vincent et sa troupe qui n'a pas son pareil pour faire rêver les spectateurs et les transporter dans son monde de paillettes et de strass, mais aussi des

transports gratuits depuis la cité Lonay et Xhendremael selon un circuit adapté. Ajoutons à cela quelques mignardises, le café et le détail de la journée sera complet. Originalité de cette édition 2019 de la fête des Aînés, le retour à la vaisselle traditionnelle. En effet, depuis le début d'année la commune s'implique notamment dans la gestion des déchets lors de grands évènements afin de limiter notre empreinte écologique. Lors de sa prise de

parole, Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans a tenu à rendre hommage à nos seniors, tout en évoquant les divers projets ou initiatives prévus par la commune à leur égard. Le spectacle s'est terminé dans une ambiance particulièrement décontractée par quelques pas de danse esquissés par le Bourgmestre lui-même et par Christopher Gauthy, l'Echevin des Affaires économiques.



Concert de Noël
Vendredi **20 décembre** 2019
à 19 h, en l'église Saint Martin
Place Nicolaï à Ans

Le Chœur d'Hommes de Liège
Les Disciples de Grétry
« Noël 44, Espoir de paix »

Entrée : 6 €
Paiement à la réservation (places numérotées)
à l'Echevinat des Seniors
Administration communale, Esplanade de l'Hôtel communal 1 à 4430 Ans
Une organisation du Plan de Cohésion Sociale et de l'Echevinat des Seniors

COMMUNE D'ANS
Sous l'égide du Bourgmestre, Grégory PHILIPPIN,
de l'Echevine des Seniors, Nathalie DUBOIS,
et de l'Echevin des Affaires sociales, Yves PARTHOENS



Philippe Saive,
Echevin de la Culture
et des Sports

Miro s'expose
au château
de Waroux



Cette exposition au Château de Waroux présente des aquarelles, des affiches, des lithographies et des gravures de cet artiste de génie.

Mélangeant simplicité et maîtrise technique, Miro nous livre des œuvres, - depuis les aquarelles des années 60 jusqu'aux affiches du Football Club de Barcelone, - qui interpellent le visiteur.

L'exposition se structure autour de plusieurs thématiques : la guerre d'Espagne, le surréalisme, la simplicité, le rôle de l'enfance et la liberté. Elle est particulièrement adaptée aux visites scolaires, dès les classes de maternelle, car elle constitue un merveilleux tremplin vers l'art (dossier pédagogique disponible).

Caractéristique de tout son travail, cette exposition montre aussi comment Joan Miró a voulu conquérir le grand public. « Plus je travaille, plus j'ai envie de travailler. Je voudrais m'essayer à la sculpture, la poterie, l'estampe, avoir une presse. M'essayer aussi à dépasser, dans la mesure du possible, la peinture de chevalet, et me rapprocher, par la peinture, des masses humaines auxquelles je n'ai jamais cessé de songer ».

Infos pratiques :

Du vendredi 15 novembre 2019 au dimanche 26 avril 2020, accessible du mardi au dimanche, de 14 à 18h

PAF : 8€ - 7€ (seniors - étudiants - groupes) - 4€ (enfants jusqu'à 12 ans) - 20€ (pack famille : 2 adultes et 2 enfants) - 2€ (groupes scolaires) - Possibilité de visites guidées - livret jeux gratuit pour les enfants

Infos et réservations : 04 247 72 73
www.chateau-waroux.be

NOËL AU CHÂTEAU

Dimanche 22 décembre 2019

Château de Waroux • Rue de Waroux 301, 4432 Alleur

Les chalets de Noël • 14h00 - 21h00

Présence du Père Noël
Salle d'armes • 15h00-18h00

Père Noël offrira des friandises et photo souvenir aux enfants.

En échange, chacun est invité à apporter un petit don au profit des enfants défavorisés : peluche, jouet, jeu de société.

Le bar du Whisky Club Waroux
Les belles découvertes 2019 et le fameux Irish Coffee de Lulu.

Le comptoir des vins et produits artisanaux
Sélection de produits de bouche : Vins (Pidel), délices du Sud-Ouest, ...

L'échoppe gourmande du Château
Petite restauration • Boissons sans alcool

Le chalet « Femmes Ans'emble »
Tartines garnies chaudes et froides

ENTRÉE GRATUITE!

Découvrez, avec vos enfants, l'exposition « Joan Miró »

Du 15 novembre 2019 au 26 avril 2020
Une exposition accessible du mardi au dimanche, de 14h à 18h

Un livret-jeu est offert aux enfants pour une visite ludique

**Adultes 8 € - Seniors - 7 €
Enfants (< 12 ans) 4 € - Famille (4 pers.) 20 €
Infos & Réservations : 04 247 72 74**

18h00 : Concert gratuit

Julie BAILLY & Natacha KOWALSKI

toutes les deux mezzo-soprano, vous offrent les airs les plus populaires du répertoire classique :
Mozart "Noces de Figaro" et "Cosi fan tutte", Rossini, Strauss, Massenet ... de l'émotion et de la magie.

Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.
Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.
Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

13 ANSINFOS



Christopher Gauthy,

Echevin des Affaires économiques, Président de l'ADL et de la Santé :

Ces 6, 7 et 8 décembre, retrouvez le Marché de Noël d'Ans sur l'Esplanade Monfort.

Marché de Noël d'Ans
Couvert et chauffé
6, 7 et 8 décembre 2019

Esplanade Monfort
(sur une partie du parking derrière la Poste)
rue Monfort à Ans Parking gratuit

DÈS 14H30
Le dimanche animations pour enfants :
Spectacle de marionnettes, course de sacs, distribution de cadeaux
en présence du Père Noël
Animation musicale tout le week-end

Artisans et produits de bouche

Sous l'égide de Grégory PHILIPPIN, Bourgmestre et de Christopher GAUTHY, Echevin en charge des Affaires économiques

Cycle de conférences Santé de la Commune d'Ans

Jeudi 12 décembre 2019 à 19h

Hall des Sports Henri Germis
Rue des Charrons à Ans

"Sport après cancer. Ans, commune active..."

par le Professeur **Didier MAQUET**

Département des Sciences de la Motricité, Université de Liège et
Service de Médecine de l'Appareil Locomoteur,
Coordinateur du Centre de Réhabilitation après Cancer, CHU de Liège

Entrée libre et gratuite

Sous l'égide du Bourgmestre, Grégory PHILIPPIN
de l'Echevin des Sports, Philippe SAIVE,
de l'Echevin de la Santé, Christopher GAUTHY

14

ANSINFOS

Agence de Développement Local (ADL)

Ils se sont installés à Ans :

Care Bar :

Bien-être, soins, beauté, workshop, événementiel

Route Militaire, 378 – 4432 Allieur

0497 61 06 30

laurainoto8@gmail.com

Care-Bar

IKIGAI :

Salon de coiffure

Rue de l'Yser, 399 – 4430 Ans

0497 74 17 44

anne.paludgnach@hotmail.com

www.annepaludgnach.be

Vintage Café :

Rue de l'Yser, 416 – 4430 Ans

Vintage-cafe

Beauty Event :

Salon de coiffure et esthétique

Rue de Lantin, 51 – 4432 Allieur

04 265 63 35

BeautyEvent

Night & Day Presse :

Librairie

Rue des Français, 219 – 4430 Ans

ans@librairie.be - www.librairie.be

Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be



Anne-Marie Libon, Echevine de l'Urbanisme

Vous souhaitez bénéficier d'une extension de maison confortable où il fait bon vivre en toute saison ?

La véranda séduit bon nombre de citoyens mais sa construction ne s'improvise pas !

Pour que votre projet de véranda soit dispensé de permis d'urbanisme, les conditions suivantes doivent être remplies :

Une seule véranda par habitation c'est-à-dire qu'il n'existe pas une autre véranda ou un volume secondaire sur la propriété.

La véranda doit être érigée en conti-

guité à votre habitation et à l'arrière de celle-ci par rapport à la voirie de desserte.

La limite mitoyenne doit être de 2 mètres.

Elle doit être sans étage et avoir une toiture plate, à un ou plusieurs versants. Sa superficie ne peut dépasser les 40 mètres carrés.

Sa hauteur maximale doit être de 3m sous corniche, 5 m au faite et 3m20 à l'acrotère. Les matériaux utilisés sont de structure légère et majoritairement en verre ou polycarbonate ; et les toitures doivent contenir

plus de surfaces vitrées que de surfaces pleines.

Si l'une de ces conditions n'est pas rencontrée, un permis d'urbanisme d'impact limité est requis avec le concours obligatoire d'un architecte.

Sachez, de plus, qu'en cas de proximité et surtout de contiguïté de propriétés, il y a une présomption de nuisances et de troubles du voisinage lorsque les distances en matière de jours ou de vues ne sont pas respectées.

Ainsi, pour que vous puissiez jouir de cet espace de vie en toute quiétude tout en maintenant de bonnes relations avec vos voisins, nous vous invitons au respect d'autrui.

N'hésitez pas à contacter le service communal de l'urbanisme pour toutes précisions complémentaires avant d'entamer vos travaux.

Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be

Contact : Philippe Michel - 04 247 72 41 - Courriel : philippe.michel@ans-commune.be





Yves Parthoens,

Président du CPAS,
en charge des Affaires sociales

Plan de Cohésion sociale 2020-2025

Depuis 2009, la Commune d'Ans s'est inscrite dans un projet de « Cohésion sociale » soutenu par la Région Wallonne.



Dès janvier 2020, nous entamerons la 3^e édition du Plan de Cohésion sociale qui se déclinera en 13 actions réparties au sein de 7 axes : Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ; Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté ; Le droit à la santé ; Le droit à l'alimentation ; Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ; Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ; Le droit à la mobilité.

À l'instar des différentes actions du CPAS, du service social, des dossiers de pension et handicap, des personnes à mobilité réduite ou encore de l'aide au remplissage et au calcul des déclarations fiscales, ce projet a pour but de réduire la fracture sociale en s'efforçant, **d'un point de vue individuel**, de réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et **d'un point de vue collectif**, de contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Enfin, le Plan de Cohésion sociale est inscrit dans la déclaration de politique com-

munale et fait partie du **Plan Stratégique Transversal** de l'Administration communale d'Ans.

En synthèse, voici les actions qui seront menées durant la période 2020-2025 :

I Alphabétisation (Alpha) et cours de français langue étrangère (FLE) : Ces deux actions sont menées en partenariat avec l'asbl « Lire & Ecrire ». La première (Alpha) permettra aux personnes infra-scolarisées d'apprendre le français et de travailler un projet professionnel. La seconde (FLE) est destinée aux personnes d'origine étrangère en difficulté avec le français

■ **Un salon de l'Emploi** : En partenariat avec mon collègue Echevin de l'Emploi, Christopher Gauthy, nous organiserons un salon de l'emploi sur le territoire communal. L'objectif est de permettre un contact direct entre employeurs et demandeurs d'emploi, notamment dans les métiers de la santé, du logement, etc.

■ **L'Ecrivain public** : L'action sera menée en partenariat avec le PAC (Présence et Action culturelle) de Liège afin d'offrir gratuitement un service « d'aide individuelle à la rédaction de CV ou de courriers ».

■ **Un accompagnement social de 1^{er} ligne** : Des travailleurs sociaux pourront accompagner (conseils, démarches administratives, etc.) les citoyens qui traversent des situations sociales compliquées.

■ **Coaching individuel au logement** : Cette action a pour objectif de conseiller et de guider les personnes dans la recherche d'un logement adapté à leur situation financière, familiale et sociale.

■ **L'information, la formation et le soutien aux personnes atteintes de maladies graves et dégénératives** : Les travailleurs sociaux accompagneront le malade et ses aidants proches dans la mise en place de services pour un cadre de vie adapté ainsi que pour les démarches administratives.

■ **Alzheimer café** : Avec le soutien de la Ligue Alzheimer, nous allons ouvrir un espace de rencontre et de détente



une fois par mois pour des personnes atteintes de la maladie et leurs aidants proches.

■ **Openado-Ans** : C'est un service de guidance spécifique en collaboration avec la Province de Liège. Parents et adolescents peuvent y trouver conseil et orientation ainsi qu'un suivi psychologique gratuit durant une année.

■ **Activités et rencontres pour personnes isolées et fragilisées** : Cette action favorisera la coopération, la citoyenneté et l'autonomie à travers un accueil individuel personnalisé (soutien psychosocial) et/ou en groupe (la parole et la mise en projets).

■ **Taxi social** : Le Plan de Cohésion sociale soutient financièrement l'organisation d'un taxi social sur le territoire communal. Ce dernier rend un service de première importance aux citoyens

dont la mobilité est compromise pour diverses raisons.

■ **Volontariat intergénérationnel** : A travers cette action, nous souhaitons la remise en valeur du savoir et des compétences des aînés au service de la collectivité (aide aux devoirs, accompagnement scolaire, renforcement d'activités communales, etc.).

Au travers de ces différentes actions, nous voyons un point commun : Déployer des efforts pour ne laisser personne « au bord du chemin » et tirer vers le haut ceux d'entre nous qui en ont le plus besoin.

Pour plus d'informations :
Plan de Cohésion sociale
Esplanade de l'Hôtel communal 1,
4430 Ans.
HABRANT Michaël : 04 247 72 08
JENNES Charlotte : 04/247.74.68



Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : Isabelle Charlier -04 247 74 18 – Courriel : isabelle.charlier@ans-cpas.be

Agenda

Durant tout le mois de novembre,

Mot-z-en folie

à la bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168, 4430 Ans...

Une exposition-animation qui met en lumière les mots.

Pour les classes de maternelles et de primaires

Réservations auprès de Claudine Hambucken 04 247 73 56

Du jeudi 14 nov. au 24 nov. :

La boîte aux Chansons, toute l'histoire de la chanson française en un seul et unique spectacle,

Ferme Monfort, avec Francis Lalanne et Anaïs Elba.

Infos et tickets www.070.be
02 346 93 93.

Jeudi 14 nov., de 9 h 30 à 12 h :

Lectures Plurielles :

La Roumanie : son histoire, ses artistes

Bibliothèque Arsène Soreil

Entrée gratuite.

Du 15 nov. au 26 avril 2020 :

Expo Miro (voir 13)

Château de Waroux,
rue de Waroux, 301 - 4432 Allieur.

Vendredi 15 nov. à 20 h 30 :

«Et après...» – Représentation théâtrale par l'asbl Tribal Souk.

«Et Après...», ce sont 8 comédiens qui parlent de la mort à travers plusieurs petites scènes avec pour objectifs de briser les tabous, d'interroger les différentes confessions et de dédramatiser ce passage qui fait partie de la vie.

C.C.A. : Entrée 4€ (prévente & membre CcAns) / 5€ sur place / 1€ (art.27).

Vendredi 15 novembre, à 20h : Show case de Nice Idée, à l'occasion de la sortie de son album Wake Up.

Château de Waroux,
rue de Waroux, 301 - 4432 Allieur. C.C.A.

Dimanche 17 nov. de 14 h à 17 h 30 :

Repair Café & Troc Solidaire.



Lieu d'accès libre où des « experts » en différentes disciplines réparent gratuitement les objets défectueux apportés par tout un chacun, le Repair Café montre aux usagers le « comment faire », en favorisant un changement de mentalité visant à une société durable construite ensemble.

Un Troc Solidaire permettra également de changer nos habitudes de consommation. Un partenariat Vie Féminine, SEL Ansois et Centre culturel d'Ans.

Entrée libre - C.C.A.

Lundi 18 nov. de 20 h à 22 h :

BiMZ – Self-Défense.



Si votre premier réflexe, en cas de danger, est de vous figer, tel un lapin dans les phares, vous n'êtes pas seuls ! Nous sommes en effet nombreux à perdre nos capacités de jugement, de mouvement et de parole lorsqu'une situation nous paraît sans issue. Pourtant, il existe des issues et des gestes plus ou moins simples auxquels penser quand la panique nous envahit. Venez les découvrir en tenue confortable

Inscription : 7€ via la billetterie en ligne (centreculturelans.be) ou en nos bureaux. ! Attention chaque BiMZ est ouvert aux 12 premiers inscrits ! C.C.A.

Mardi 19 nov. de 19 h 30 à 22 h :

Atelier thématique & partage : «Communiquer pour vivre»

Avec Marco Vanleyssem.



Besoin vital, la communication s'articule autour de « oser se dire » et « oser être entendu ». Mais quels sont les axes relationnels vers lesquels la parole se dirige ? Quels sont les pièges qui enferment la liberté de paroles ?

Entrée : participation libre et consciente. C.C.A.

TOUTE L'HISTOIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE EN UN SEUL ET UNIQUE SPECTACLE

LA BOITE A CHANSONS

FERME MONFORT À ANS

Du 14 au 24 novembre

AVEC FRANCIS LALANNE & ANAÏS ELBA

CONCEPT, TEXTES ET MISE EN SCÈNE DE JACQUES LENCHANTEUR

INFOS & TICKETS
WWW.070.BE | 02/346 93 93

Avec le soutien de Patrice Lempereur, Président de la Société de Logements du Plateau
Sous l'égide du Bourgmestre Gregory Philippin, du Premier Échevin Walther Herben, de l'Échevin de la Culture
Philippe Saive et de Christopher Gauthy, Échevin des Relations avec les quartiers.



Avec le soutien de la Région wallonne et du Commissariat général au Tourisme de la Région wallonne

Mercredi 20 nov., de 15 h 30 à 16 h :

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque Arsène Soreil,
rue W. Jamar, 168
Gratuit – Contact 04 247 73 56.

Jeudi 21 novembre, de 15 h 30 à 16 h :

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque de Xhendremael,
Place de l'Église, 1
Gratuit – Contact : 04 247 73 56.

Dimanche 24 nov. 8 h 15-15 h :

Visitez les Coteaux d'Ans et du vieux Liège.

Une organisation de l'Association St-Vincent de Paul d'Ans. Distances : 4 km-7 km-14 km. Parcours PMR, landau... sur 4 km

Départ rue du Cimetière à l'école St-Martin. Inscription : 1 Euro au profit de l'Association. Possibilité de restauration sur place.

Renseignements : 0495 40 16 50.

Mercredi 27 nov. à 19 h

2^e CAFET' de MAI En COULEURS Mai Sans COULEUR!

Le fil rouge de l'édition 2020 de Mai en Couleurs sera un fil d'Ariane : notre attention se portera cette année sur ceux qui ne voient pas, mal ou autrement. Après une première cafet' de sensibilisation animée par la Lumière, la 2^e pour rencontrer et faire se rencontrer des partenaires qui n'ont pas l'habitude de co-organiser des projets ensemble afin de :

19 h : repas – 20 h : cafet' rencontre de partenaires, échange d'idées, de contacts et première ébauche de calendrier.

Réservations avant le mercredi 20 novembre :
centreculturelans@skynet.be ou
04 247 73 36
PAF : 5€, paiement sur place.

Jeudi 28 nov., de 9 h 00 à 12 h :

Lectures Plurielles :

Visite de l'Exposition Europalia à Bruxelles.

Contact : 04 247 73 56.

Jeudi 28 nov., de 17 h à 19 h :

Cercle de Lecture :

venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil
Entrée gratuite
Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56.



Le vendredi 29 novembre 2019 de 16 à 20 h, le samedi 30 novembre 2019 de 13 à 19 h :

Salon des Vins Pidel :

Dégustation en présence des vignerons et produits de bouche.

Lancement en avant-première de la « Cuvée EBEN » 2018 en provenance des Vins de Liège (VdL) et de la nouvelle cuvée PIDEL Nebbiolo « Cuvée Olivia » 2017 (une exclusivité).

Entrée 8,00€ donnant accès à la dégustation de tous les vins plus un verre de dégustation.
Remboursement de ce droit d'entrée à l'achat de 12 bouteilles minimum par participant.
Château de Waroux, rue de Waroux 301.

Vendredi 29 et samedi 30 nov. :

Casting photo en vue du concours Miss Photogénie 2020.

Présélections des candidates le vendredi 29 et le samedi 30 novembre à partir de 13h en la boutique Star Mode rue de la station 81 à Ans.

Renseignements sur le site :
www.missphotogenie.be

Mercredi 4 déc. à 15 h :

Vos désirs sont désOrdres par la Compagnie Bête à Plumes

Cirque d'objets poétique et musical dès 5 ans. Avec minutie, deux valets s'affairent à la tâche. Ici, tout doit être impeccable. Elle, pourtant, rêve de grandeur et de fantaisie Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Liège

Entrée : 7€ (prévente & membres CCAns) / 9€ sur place / 1,25€ (Art 27). C.C.A.

Vendredi 6 déc. à 20 h 30 :

Christmas Songbook avec Michel Mainil – Lisa Rosillo



L'occasion de revisiter de grands classiques de Noël l'idéal pour entrer dans la magie de Noël !

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1,25€ (art.27). C.C.A.

Samedi 7 déc. à 19h 15 :

Metal Festival Alleur

avec Komah, Insomnia, Signs of Algorithm, Forsaken Crown et Valhya.



Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place/ 1,25€ (art.27). C.C.A.

Jeudi 12 déc. :

Lectures Plurielles

Présentation de l'ouvrage d'Arsène Soreil, Dure Ardenne, par Claude Raucy – Diner (sur inscription)

Bibliothèque A. Soreil
Contact : 04 247 73 56.

Samedi 14 déc :

Tournée de Noël avec Natasha St-Pier et avec les Petits chanteurs à la Croix de Bois.

Deux concerts l'un à 16h30, l'autre à 20h30. Eglise Saint-Remy d'Ans.

Infos et réservations : 0478 73 95 07.

Lundi 16 déc. de 20h à 22h :

BiMZ : Œnologie

avec l'Oenoclub d'Ans
(<http://www.oenoclubans.be>)

Les fêtes approchent, avec leurs repas en famille, entre amis ou collègues. Comment assortir le bon vin à vos mets ? L'oenoclub Ans, qui se réunit tous les

mois au Centre culturel, vous partagera quelques ficelles pour briller en société.

Inscription : 7€ via la billetterie en ligne (centreculturelans.be) ou en nos bureaux. ! Attention chaque BiMZ est ouvert aux 12 premiers inscrits ! C.C.A.

Mercredi 18 déc., de 14h à 16h :

La Magie de Noël : Bricolages, jeux et goûter ... pour les enfants de 4 à 8 ans ... et heure du conte de 15h30 à 16h.

Bibliothèque Arsène Soreil,
rue W. Jamar, 168
Gratuit – Contact 04 247 73 56.

**Jeudi 19 déc., de 15h30 à 16h :
Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans**

Bibliothèque de Xhendremael,
Place de l'Eglise, 1
Gratuit – Contact : 04 247 72 56.

Jeudi 19 déc., de 17h à 19h :

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil
Entrée gratuite
Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56.

Vendredi 20 déc. :

**Kody : On the Rod(âg)e again
(voir annonce en page 22)**

Centre culturel d'Ans, Place des Anciens Combattants, 1 - 4432 Alleur.

Samedi 21 déc., de 18 à 22h :

Noël à Xhendremael

Arrivée du père Noël à 20h avec distribution de friandises, Petite restauration de Noël et boissons diverses – Ambiance

Place Vanhove à Xhendremael.

Dimanche 22 déc., de 14 à 21h

Noël à Waroux (voir annonce en page 13) Présence du Père Noël, concert gratuit à 18h de Julie Bailly et Natacha Kowalski (mezzo-soprano).

Château de Waroux,
rue de Waroux, 301 - 4432 Alleur.

EGLISE ST-REMY d'ANS-ALLEUR
Tournée de Noël
NATASHA ST-PIER
avec
LES PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS
SAMEDI 14 DECEMBRE 2019
à 16h30 et 20h30
AVEC LA PARTICIPATION DE GREGORY TURPIN
INFOS & RESERVATIONS
0478/739507
ou via le site de réservations en ligne
<https://www.weezevent.com/natasha-st-pier-gregory-turpin-et-les-petits-chanteurs-a-la-croix-de-bois>
(pour le concert de 16h30)
<https://www.weezevent.com/natasha-st-pier-gregory-turpin-et-les-petits-chanteurs-a-la-croix-de-bois-2>
(pour le concert de 20h30)
Une organisation Kids & Family Concept





leuis royer
Bureau d'Architecture

La cafétéria du Hall des Sports de Loncin se métamorphose en Taverne...



Les temps changent, les mentalités et les besoins évoluent... Depuis la construction du Hall des Sports de Loncin en 1982, il faut bien reconnaître que la cafétéria jouxtant les infrastructures sportives, avait pris quelques rides.



C'est la raison pour laquelle, à l'initiative de Philippe Saive, Echevin des Sports, un imposant projet de rénovation des lieux a été mené au cours de ces dernières semaines.

Des travaux d'envergure ...

Près de 300 000 € ont été investis dans la rénovation de la cafétéria. Les habitués ne reconnaîtront plus les lieux. Nouveaux murs, isolations acoustique et thermique, mobilier dernier cri, cuisine moderne, éclairage adapté, rien n'a été laissé au hasard ...

Accroître l'attractivité de l'endroit, en faire un pôle de convivialité pour sportifs et non sportifs

L'objectif explique Philippe Saive est d'accroître l'activité de la cafétéria en y attirant de nouveaux clients. En pratique la cafétéria va devenir une taverne, certes dédiée aux sportifs qui fréquentent habituellement les infrastructures du site mais aussi à une autre clientèle plus classique et hétéroclite, pas forcément issue du monde sportif.

A partir du 4 novembre, l'établissement sera ouvert 6 jours sur 7 et proposera des repas deux fois par jour. En ce qui concerne les mets proposés, on est dans la pure logique de la taverne, en l'occurrence des plats dont les prix, sans jeux de mots, se situeront dans une fourchette allant de 5 à 17 €. A la carte : boulet/frites, vol-au-vent, grillades, sandwiches et la liste est loin d'être exhaustive.

Convivialité ...

Comme l'explique l'Echevin des Sports, le souhait de la Régie AnSports et du Collège communal est de faire vivre les lieux. Les sportifs pourront y « récupérer des forces » à l'issue des entraînements, les amis y boire un verre en toute convivialité, de même que pour les parents qui y amènent leurs enfants et tout un chacun, venir y déguster de bons petits plats à prix démocratiques. Le personnel des entreprises voisines est également concerné par l'endroit pendant la pause de midi, l'endroit s'y prête merveilleusement bien.

Le Sport et la Culture, deux ingrédients à mélanger sans modération pour le plus grand plaisir de la population.

Dans cet état d'esprit, une scène a même été prévue afin de pouvoir y organiser des petits spectacles avec des artistes locaux, des soirées à thèmes etc... L'imagination étant au pouvoir, il est à préciser qu'une nouvelle terrasse de même qu'un terrain de pétanque sont prévus ...

Et à la manœuvre ?

Le sympathique gestionnaire des lieux n'est autre qu'André Adelaire, qui depuis un an déjà gère la cafétéria. Passionné de cuisine, des surprises risquent d'être au rendez-vous.





Une classe de l'athénée royal d'Ans à la rencontre de notre commune et de ses instances, histoire de mieux comprendre notre société...

Il faut bien reconnaître que notre pays est loin d'être simple en matière administrative. Qui fait quoi ? S'y retrouver entre l'état fédéral, les régions, les communautés et les communes, sans même parler de politique, la tâche est pour le moins ardue à moins d'être un passionné ou un professionnel.

Cette complexité a engendré une certaine méfiance de la part des jeunes qui très souvent ne se sentent pas concernés par la vie politique au sens large, tant cela peut leur sembler complexe.

C'est la raison pour laquelle, à l'initiative de plusieurs professeurs de l'Athénée d'Ans, une section « Auxiliaire administratif et Accueil » forte d'une trentaine d'élèves a été accueillie au château de Waroux, ce 16 octobre par le Bourgmestre Grégory Philippin.

Dans un premier temps, le mayer ansois a retracé l'histoire du château avant de présenter aux élèves les caractéristiques de notre commune tant au niveau territorial qu'économique.

Ce fut l'occasion pour Grégory Philippin d'expliquer en quoi consistait le rôle de Bourgmestre.

Avec quelques notes d'humour, il a ainsi détaillé ses activités quotidiennes, de même que le fonctionnement d'une commune à travers ses différentes instances, tant au niveau du Collège que du Conseil communal.

Notion de service public, de service à la population, obligations légales, ce n'est en effet pas le travail qui manque au sein d'une administration.

Il s'en est suivi toute une série de questions-réponses à laquelle le Bourgmestre

ansois s'est plié avec un style tout en décontraction afin de mettre les étudiants en confiance.

Et là, le combat fut rapidement gagné pour le plus grand plaisir des professeurs présents mais aussi du Bourgmestre. En effet, les questions ont fusé témoignant de l'intérêt des jeunes gens présents pour la vie communale et la politique si on leur donne la possibilité de s'exprimer...

Combien gagne un Bourgmestre ? Quels sont les horaires du mayer ? Que fait le Collège ? Que fait le Conseil ? Comment devient-on Bourgmestre ou homme politique, quel est le cursus à avoir, quels sont les métiers présents dans une administration etc sont autant de questions qui furent posées sans détour par les élèves de l'athénée.

Le Bourgmestre y a répondu avec un plaisir non dissimulé. Comme l'a souligné au terme de cette rencontre Grégory Philippin, avoir un contact direct avec les jeunes générations est très positif car cela permet de mieux comprendre leurs inquiétudes et leurs aspirations pour leur futur.

En questionnant ces jeunes sur l'actualité et les médias, on obtient des réponses franches qui peuvent aussi faire réfléchir les plus âgés et ainsi mieux comprendre la vision du monde par la jeunesse actuelle.

Les Echevins Christopher Gauthy et Anne-Marie Libon, ainsi que le Président du CPAS, Yves Parthoens de même que le Directeur général, François Santos Rey sont venus saluer la section de l'athénée à l'issue du Collège qui se déroulait au même endroit.



KODY

Kody



ON THE ROAD AGAIN

CENTRE CULTUREL D'ANS

Billetterie en ligne : www.centreculturelans.be
Infos : 04 247 72 74

Vendredi 20 décembre 2019 à 20h

Prévente :

- Administration communale (Echevinat de la Culture)
- Centre culturel d'Ans (Rue G Truffaut, 35 - Allieur)



**VENEZ CÉLÉBRER
LES 50 ANS DE JEAN-MI**



SHOWPING

**LES FRÈRES SAIVE,
LES FRÈRES TALOCHE
ET PIERRE THEUNIS**

**1000 entrées
GRATUITES**
sur réservation via
sports@ans-commune.be

*La commune d'Ans offre un **SHOWPING**
à sa population pour célébrer les 50 ans
de son citoyen d'honneur !*

**DIMANCHE
17 NOVEMBRE
16H**

Ans sports
Régie communale autonome



COMMUNE

D'ANS

Hall Henri Germis de Loncin, rue des Charrons 17 à 4430 Ans